

BARRES _ 1^{er} au 4^e degrés_ poussines_2021/22

NOTE (récapitulatif)

NOTE D (Total éléments cotés)	NOTE E (10.00 – fautes)
Pour la reconnaissance des éléments utiliser le tableau « élément tenté – élément reconnu »	
ÉLÉMENT RECONNU	
Valeur de chaque élément	Déduction des fautes d'exécution (exigences techniques et générales)
ÉLÉMENT NON RECONNU	
Pas la valeur de l'élément	Déduction des fautes d'exécution (générales)
ÉLÉMENT NON TENTE OU AIDE	
Pas la valeur de l'élément	- 3 points (ACCORD du président du jury)
TIRET NON FAIT	
	paragraphe coté : - 0.10 point par turet
	Paragraphe non coté avec intitulé : - 0.80 point pour l'élément principal oublié - 0.10 point pour toute autre partie oubliée <i>maximum (-0.80 pt)</i>
	Paragraphe chorégraphique - 0.10 point par turet

Modifications pour les 1er, 2ème et 3ème degrés en POUSSINES : Les chutes entre les paragraphes sont désormais comptabilisées.

Les entraîneurs ont le droit de :

☺ RÉGLER l'écartement et la hauteur des barres avant le passage de la gym



☺ Du 1^{er} au 3^e degré : indiquer à la gymnaste l'ordre des éléments

☺ METTRE et ÔTER le tremplin

☺ AIDER une gymnaste à s'établir à la suspension BS

☺ RESTER sur le tapis des barres à côté de la gym mais sans la toucher

☺ PLACER (ou non) un tapis supplémentaire pour la sortie

Exigence technique non réalisée : - 0,30 pt (sauf précision autre)

Position tenue non tenue : - 0,30 pt

LA CHUTE :

Si une gym recommence un élément chuté (entrée et sortie comprises) il n'y a pas de pénalité pour élément supplémentaire même si les juges ont reconnu la première exécution. Pas de cumul si déséquilibre puis chute.

La gym chute après la reconnaissance de l'élément

- Note **D** Élément coté comptabilisé
- Note **E -1.00 pt** pour chute + les fautes d'exécution

La gym chute pendant l'exécution de l'élément:

- **Elle ne retente pas l'élément coté:**
 - Note **D** pas de la valeur de l'élément coté
 - Note **E -1.00 pt** pour chute + les fautes générales d'exécution
- **Elle retente et réussit l'élément coté:**
 - Note **D** Élément coté comptabilisé
 - Note **E -1.00 pt** pour chute + les fautes sur la deuxième exécution

Lorsque la gym tente plusieurs fois un élément:

Dans le cas de plusieurs tentatives, alors que l'élément est reconnu, toutes les chutes sont comptabilisées + les fautes d'exécution et les fautes techniques du dernier élément exécuté.

- **Rebond** sur le tremplin avant l'entrée : - 0,50 pt sur note **E** quelque soit le nombre de rebonds

• **4^e : Arrêt non motivé:**

- Corps en fermeture (pieds devant la barre) - **0.10 pt** pour arrêt sur Note **E**
 - Corps en ouverture – **0.10 pt** pour arrêt et - **0.50 pt** sur **E** pour élan intermédiaire
- Attention** aux enchaînements prévus dans le programme fédéral, certains arrêts et élans en AV sont prévus dans le texte, donc pas de pénalité.

• **prise d'élan**

	tenté	reconnu	Exigence d'amplitude
2 ^{ème}	Fouetté des jambes	Bassin décollé	aucune
3 ^{ème}	Bassin décollé	Corps oblique ar basse	Aucune (corps aligné)

• **courbes :**

3^{ème} : pas d'amplitude exigée, juste la forme de la courbe doit être présente ;

4^{ème} : (voir hauteur pieds et épaules demandées)

*Bonne journée – N'hésitez pas à m'appeler : je suis là pour vous aider
(et en cas de doute, un avis supplémentaire est souvent utile)*